

Le département GTE au service des entreprises

Mise en place d'un CQPM "Technicien Métrologue"



Le Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) vise à former des salariés ou des demandeurs d'emploi sur des métiers ayant des besoins de recrutement identifiés. Les candidats acquièrent ainsi des capacités professionnelles leur permettant d'accéder à un métier, de s'adapter à un nouveau poste de travail, et de développer leurs compétences.

Il existe plus de 210 qualifications dans 20 domaines d'activités.

L'IUT des Pays de l'Adour a été sollicité par Safran Helicopter Engines pour la mise en place d'un CQPM Technicien métrologue pour un de leurs salariés.

Un programme sur mesure a été construit en concertation avec l'entreprise, en mixant les enseignements théoriques à l'IUT et pratiques en entreprise, les cours mutualisés avec les autres formations et les cours individuels, de manière à répondre aux objectifs professionnels du CQPM Technicien métrologue.

Les équipes pédagogiques et les tuteurs entreprise ont communiqué tout au long de la formation pour s'adapter au salarié et à sa progression. Ce dialogue permanent a été un facteur de réussite du CQPM.



Ce CQPM, approuvé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la métallurgie, est référencé sous le numéro : MQ 94 07 92 0115

La cérémonie de remise des CQPM en Béarn s'est déroulée le 3 septembre 2018 au Pôle formation Adour à Assat, en présence des candidats, des tuteurs, des entreprises et organismes de formation.



Pour en savoir + sur les CQPM : <http://cqpm.fr>